

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 décembre 2021

---

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4857)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL169

présenté par

M. Meizonnet, Mme Le Pen, M. Bilde, Mme Houplain et Mme Pujol

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« douze »

le mot :

« dix-huit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

La vaccination des mineurs étant soumise à une autorisation parentale, il semble injuste que l'accès à de nombreux lieux de la vie courante y soit également soumis.